

## **Aide au déménagement du Plan Action Logement : la CSD se félicite d'avoir enfin été entendue mais demande impérativement des garde-fous**

La Chambre Syndicale, qui réclamait aux Pouvoirs Publics une aide au déménagement aux particuliers, notamment dans ses différents Livres Blancs, ne peut que se réjouir de la décision prise d'attribuer 1000€ aux salariés aux revenus modestes qui déménagent pour se rapprocher de leur entreprise ou trouver un nouvel emploi.

Cependant, elle rappelle qu'il est nécessaire de soumettre l'octroi de cette prime à la condition de la production de facture de la part des sociétés de déménagement. Il s'agit en effet de s'assurer que les prestations de déménagement ont bien été réalisées par des entreprises répondant aux règles de déontologie et d'exercice de la profession.

Luttant depuis des années contre le travail illégal, en partenariat avec les Pouvoirs Publics, la CSD ne pourrait comprendre que ne soient pas prévus tous les garde-fous permettant de veiller à ce que la prime ne favorise pas le développement de pratiques de travail illégal.

C'est la raison pour laquelle la CSD s'est ouverte de ces points, qu'elle estime fondamentaux, auprès du Premier ministre, M. Edouard Philippe, mais également auprès du ministre du Logement, M. Julien Denormandie, du ministre de l'Economie et des Finances, M. Bruno Lemaire, de la ministre de la cohésion des territoires, Mme Jacqueline Gourault, et du président du conseil d'Action Logement, M. Bruno Arcadipane.

### **Contact presse**

Varùna Liutkus - 01 49 88 61 40

[communication@csdemenagement.fr](mailto:communication@csdemenagement.fr)

---

**A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement** - Depuis sa création en 1890, la CSD est l'organisation professionnelle en France qui représente les métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Véritable porte-parole se mobilisant pour défendre les intérêts de la profession, des plus modestes PME artisanales aux plus importants groupements, la CSD représente 520 entreprises du secteur.

[www.csdemenagement.fr](http://www.csdemenagement.fr), le site institutionnel de la CSD

[www.demenager-pratique.com](http://www.demenager-pratique.com), le site de la CSD dédié au grand public